



Le bâtiment a été compartimenté afin de limiter le danger d'incendie. D'autres travaux, plus petits, devront encore être entrepris. AUDREY PIGUET

**ROLLE** D'importants travaux ont été effectués à la route de la Vallée, permettant aux locaux d'être mis en conformité en quelques semaines.

# Les artisans sauvés in extremis

LAURENT MOREL  
lmorel@lacote.ch

Le soulagement était de mise hier après-midi à la route de la Vallée. Les artisans et autres locataires de l'imposant bâtiment situé entre la bretelle d'autoroute et l'A1 devaient pouvoir rester. Il y a un mois, la Municipalité avait prononcé un avis d'expulsion. En cause: la non-conformité des locaux (lire «La Côte» du 14 décembre 2012).

La délégation présente hier sur place a pu apprécier les efforts fournis par la propriétaire. D'importants travaux pour satisfaire notamment les demandes de l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA) ont été effectués. Des murs antifeu ont été construits entre les différentes parties de l'édifice, tout comme des sorties de secours. Le béton était d'ailleurs encore tout frais à certains endroits. «L'électricité avait déjà été mise aux normes ces dernières années», précise la propriétaire, qui se félicite du travail avalé en un mois par l'entreprise de construction. «Trois personnes ont œuvré pendant les Fêtes de fin

d'année. Nous sommes très contents que tout ce qui nous a été demandé ait pu être entrepris.»

Une nouvelle qui réjouit également Françoise Tecon-Hebeisen, municipale en charge du dossier. «La bonne nouvelle, c'est que le bâtiment n'est plus une poudrière. Nous ne sommes plus dans l'urgence. C'est positif, je suis soulagée. La propriétaire a eu une bonne réaction et on sent que nous sommes désormais sur la même longueur d'ondes.»

«**La bonne nouvelle, c'est que le bâtiment n'est plus une poudrière.**»



FRANÇOISE  
TECON-HEBEISEN  
MUNICIPALE  
EN CHARGE  
DU DOSSIER

«Un rapport sera rapidement rédigé par la représentante de l'ECA, explique l'élue. Nous pourrions alors donner des délais pour les derniers détails. Des plans précis doivent également nous être remis par l'architecte.»

## Les locataires respirent

Du côté des locataires, le sourire était de mise après le passage du groupe composé de représentants de la commune, de la police administrative, de l'ECA ou de l'architecte et de la propriétaire. «Cela nous fait un poids en moins, c'est formidable, réagit Jean-Marc Imhof, administrateur de Vita Verdura, qui livre des paniers du terroir. Il faut signaler que tout le monde a fait des efforts.» Son voisin Bob van Meel, constructeur naval pour Frédy Marine sourit: «On est content d'avoir ces locaux, si rares sur La Côte. Les ouvriers ont effectué un très bon travail.»

La vingtaine d'employés de menuiserie, l'atelier mécanique, la

carrosserie, l'atelier de poterie, l'école de musique pour enfants, la surface administrative, l'atelier de marbrerie devraient être maintenus. Tout comme le logement. «Je respire mieux car je tiens énormément à mes locataires», avoue la propriétaire. Celle-ci a d'ailleurs consenti à baisser les loyers durant les travaux. «Ces mises en conformité, j'ai toujours voulu les réaliser, poursuit-elle. J'ai simplement connu différents soucis.» Elle a eu une mauvaise expérience avec le premier architecte.

Désormais, les différents acteurs semblent avoir trouvé un terrain d'entente. «Chacun a sa vérité dans cette affaire, lance encore Françoise Tecon-Hebeisen. Nous avons imaginé des solutions pour les artisans en cas d'expulsion mais c'est mieux s'ils peuvent rester en place.»

Cette nouvelle entente pourrait faciliter les discussions lorsqu'il s'agira d'imaginer le réaménagement du quartier avec l'éventuel déplacement de la bretelle d'autoroute, de Schenk et la construction de logements. ●